

Cabinet Dentaire Pontier

Dr Indaco Denis - Dr Bismuth Michèle - Dr Indaco Florent

47 Avenue Henri Pontier, 13100 Aix-en-Provence - Tél. : 04 42 99 20 81

Chirurgiens Dentistes à Aix en Provence

www.cabinet-pontier.fr



Le traitement de blanchiment est indolore et immédiatement efficace

Le blanchiment est sans danger pour la structure de la dent

Un examen bucco-dentaire est indispensable avant de procéder au blanchiment

Le blanchiment des dents « au fauteuil »

Différents facteurs influent sur la coloration des dents : couleur d'origine, mode de vie (consommation de café ou de thé, tabac...), prise de certains médicaments, vieillissement. Le blanchiment « au fauteuil » apporte une réponse pour les dents qui sont très jaunies.

Lorsque le détartrage n'est pas suffisant pour obtenir un sourire éclatant, ce procédé de dentisterie esthétique -pratiqué au cabinet dentaire- permet d'éclaircir la coloration de l'émail et de la dentine grâce à l'utilisation d'un gel blanchissant.

L'examen préalable

Aucun traitement blanchissant ne doit être effectué sans un bilan bucco-dentaire permettant de vérifier :

- l'absence de contre-indications (émail usé ou fragile)
- l'état et la sensibilité de la gencive
- la présence d'éventuelles caries ou obturations à traiter

Après cet examen nous vous confirmerons si cette méthode vous est bien adaptée. Un détartrage soigneux sera effectué avant le soin de blanchiment.

Une méthode en quatre étapes

- 1) Choix de la teinte cible, effectué avec votre praticien
 - 2) Préparation : couverture de la gencive et des tissus sensibles de la bouche, afin de ne dégager que les dents
 - 3) Application d'un gel blanchissant à base de peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) sur les dents des mâchoires supérieure et inférieure
 - 4) Illumination éventuelle avec une lampe à ultraviolet
- La séance se déroule sur 1 heure environ.

Durée

Le résultat est immédiat.

Il reste visible pendant 4/5 ans. La longévité du résultat sera fonction de votre mode de vie (diminution des boissons foncées, de la nicotine...).

Un brossage des dents bi-quotidien et un nettoyage professionnel annuel entretiendront la blancheur obtenue.

Nouvelle réglementation de l'ONCD

La réglementation actuelle prévoit que les produits d'éclaircissement utilisés par les praticiens ne doivent pas dépasser un pourcentage de peroxyde d'hydrogène présent ou dégagé supérieur à 6%

Limites

Le blanchiment n'a pas d'action sur les matériaux de synthèse (résine, porcelaine) qui auraient été utilisés pour vos dents.

Chaque personne réagit à sa manière et le résultat peut être différent d'un patient à un autre.

A lire aussi : [Les différentes techniques de blanchiment](#)



Nos conseils

- La teinte d'origine de la dent doit être le plus possible préservée afin que le résultat soit en harmonie avec l'ensemble du visage.
- Après un blanchiment, une sensibilité passagère des dents peut survenir pendant environ 48 heures. Un dentifrice fluoré, ou un dentifrice pour dents sensibles, permet d'atténuer cet effet secondaire.
- Pendant les quelques semaines qui suivent le blanchiment, éviter les boissons colorantes car le risque de coloration est plus important pendant cette période.
- Cette technique de blanchiment est interdite pour les jeunes de moins de 18 ans